



## Représentant des athlètes aux Jeux du Commonwealth 2006

Par Me Mike Smith

mai 2006



Le rôle de représentant des athlètes a été joué par plusieurs avocats dans le passé. Lors de chacun des Jeux, nous relevons de nouveaux défis tout en acquérant une expérience précieuse. Ce sont ces utiles leçons qui ont permis au Canada de supporter ses athlètes et son personnel de mission efficacement. J'ai eu la merveilleuse opportunité de jouer le rôle de représentant des athlètes lors de Grands Jeux. L'approche suivante en est une nouvelle qui fut utilisée aux Jeux du Commonwealth 2006 et que je considère utiliser lors de futurs Jeux.

À titre informatif, je dois mentionner qu'avant chaque Grands Jeux, une session d'orientation est organisée pour les chefs d'équipe et les membres du personnel de mission. Ces réunions ont habituellement lieu dans un centre de conférence et permettent à Équipe Canada de se rencontrer et de se saluer. Durant ces sessions, le représentant des athlètes se voit accorder l'opportunité de présenter son rôle au groupe. Le délai de présentation lors de ces rencontres est d'environ 20 minutes.

Malgré le fait que ces sessions permettent une opportunité de rencontrer les chefs d'équipe, nous faisons face à une difficulté: le temps restreint pour expliquer notre rôle en détails. L'autre problématique que nous devons considérer a trait au fait que la personne qui assume le rôle de chef d'équipe aux Jeux n'est pas nécessairement celle qui participe à la session d'orientation. Ainsi, malgré que nous nous fassions de bons amis, l'information qui est présentée se perd souvent dans le processus.

Pour répondre à cet état de faits, j'ai pris une approche différente pour les Jeux du Commonwealth 2006, une fois arriver à Melbourne. À l'arrivée de chacune des équipes, j'ai rencontré les athlètes pour leur expliquer mon rôle. C'est d'ailleurs la procédure habituelle aux Jeux. J'ai ensuite demandé à chacun des chefs d'équipe et entraîneurs de participer à une rencontre privée individuelle avec moi afin d'explorer les zones d'inquiétudes, déterminer le protocole de gestion des conflits lorsqu'ils surviennent et de manière plus importante, s'assurer qu'ils avaient en leur possession les règlements de leur sport respectif. Il m'était également vital de m'assurer que les entraîneurs et les chefs d'équipe étaient au courant des étapes qu'ils devraient respecter dans l'éventualité où un problème survenait sur le terrain ou hors compétition.

Chaque session durait 20-30 minutes et les entraîneurs et chefs d'équipe étaient requis d'apporter les règlements de leur sport respectif avec eux. C'était également une occasion pour moi d'être informé des différends qu'un entraîneur ou chef d'équipe avait pu rencontrer avec un ou des athlètes durant la période ayant mené aux Jeux, tout autant que des zones potentiellement conflictuelles auxquelles ils fallaient s'attendre durant les Jeux.

Cette approche n'avait jamais été utilisée lors de Jeux précédents et fut extrêmement bien reçue par les entraîneurs et chefs d'équipe. Ils se sont sentis confiants et prêts à gérer les différends au moment de leur survenance. De plus, je me sentais confiant du fait que les intérêts de l'équipe étaient pris en charge. Cette approche fut bénéfique pour l'équipe en général et je considère l'utiliser lors de futurs Jeux.

**Leçons apprises** : s'assurer que chaque entraîneur et chef d'équipe possède une copie des règlements de leur sport avec eux lorsqu'ils quittent pour une compétition et de manière plus



importante, qu'ils sachent ce qu'ils contiennent. Même si ces sessions initiales d'information sur les lieux des Jeux peuvent être longues, elles diminueront la durée que le représentant des athlètes prendra à essayer de comprendre les règlements d'un sport en particulier si et lorsque les événements prennent une mauvaise direction.